



**GRAND
BELFORT**

Le Président

Belfort, le 29 janvier 2020

**Monsieur Philippe SONET
Directeur Général Délégué
SODEB
La Jonxion
1 Avenue de la Gare TGV
CS 20601
90400 MEROUX-MOVAL**

N/Réf. : DM/JS/FL – 2020-38

**Objet : ZAC de l'Aéroparc – Modification du projet
Demande d'autorisation environnementale**

Monsieur Le Directeur Général Délégué,

En raison du nouvel élan économique que connaît la zone d'activités de l'Aéroparc, située sur les Communes de Fontaine, Fousse-magne et Reppe, avec notamment l'implantation du projet CITADELLE porté par la SCI VAILOG, vous vous êtes engagé, en tant que concessionnaire aménageur, à élaborer une demande d'autorisation environnementale concernant la modification du découpage parcellaire de la ZAC et la prise en compte des enjeux environnementaux.

Dans ce cadre, agissant en qualité de concédant de la ZAC et propriétaire des terrains situés sur les Communes de Fousse-magne et Reppe, je vous autorise à déposer cette demande dès à présent en Préfecture du Territoire de Belfort.

Comptant sur votre diligence,

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Directeur Général Délégué, l'expression de ma considération distinguée.

Damien MESLOT

Président du Grand Belfort